
CABINET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ELEVAGE

Direction de l'Elevage
Arrivée le 20/01/09
Sous le No 0852/DE

ARRETE N° 46/09 /MAEP /Cab/SG/DE
portant création du Poste de contrôle vétérinaire de Ségbé

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu la loi n° 98-012 du 11 juin 1998 portant réglementation de la pêche ;

Vu la loi n° 99-002 du 12 février 1999 relatif à la police sanitaire sur le territoire de la république togolaise ;

Vu le décret n° 2008-050/PR du 07 mai 2008 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2008-090/PR du 29 juillet 2008 portant organisation des départements ministériels ;

Vu le décret n° 2008-122/PR du 15 septembre 2008 portant composition du gouvernement et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ;

Vu l'arrêté n°69/MAEP/CAB/SG/DEP du 12 décembre 2006 portant fixation des conditions d'importation et de dépotage d'animaux vivants et des denrées alimentaires d'origine animale ;

Vu l'arrêté n° 043/MAEP/SG/DEP du 20 avril 2007, portant fixation des conditions d'exportation, d'importation, de production et de mise sur le marché des denrées alimentaires d'origine animale et / ou halieutique ;

Vu l'arrêté n° 046/MAEP/SG/DEP du 24 avril 2007 portant inspection sanitaire des denrées animales et d'origine animale ;

Compte tenu des risques sanitaires et zoonosaires

ARRETE:

Article 1^{er} : Il est créé un Poste de Contrôle Vétérinaire à Ségbé.

Article 2 : Le Directeur de l'Elevage est chargé de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Fait à Lomé, le 27 OCT 2009

SIGNE

Kossi Messan EWOVOR

Ampliations

CAB/MAEP	1
CAB/MEF	1
CAB/MFAC	1
CAB/MSPC	1
SG/MAEP	1
Direction Générale des Douanes	1
Direction Générale du PAL	1
Direction du Commerce	1
Agence Nationale de l'Aviation Civile	1
DE	4
DPA	1
JORT	1



Pour ampliation
Le Directeur de Cabinet

KONLANI K. Dindioque